



MGF AU BENIN : BREF COMPTE-RENDU

Jun 2021

Principaux constats et indicateurs¹



Prévalence : Au Bénin, la prévalence des MGF/E chez les femmes de 15 à 49 ans est de 9,2%



Géographie : les départements montrant les plus hautes prévalences se situent dans le nord. Sur les 12 départements du Bénin, cinq enregistrent une prévalence de moins de 1%



Âge : 85,3% des femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi une MGF/E ont été excisées avant l'âge de 15 ans



Type : le type de MGF/E le plus couramment pratiqué est « l'entaille, avec chair enlevée »



Agent : Presque toutes les MGF/E sont effectuées par des « agents traditionnels » (dont les exciseuses et accoucheuses traditionnelles)



Attitudes : 86,3% des femmes âgées de 15 à 49 ans pensent que la pratique devrait être abandonnée



Classement IDH : 158ème sur 189 pays (2019)



Classement Indice Genre et ODD : 109ème sur 129 pays (2019)



Population : 12 427 818 (au 8 juin 2021), avec un taux de croissance de 2,69% (estimation de 2021)



Taux de mortalité infantile : 31 décès pour 1 000 naissances vivantes (2019)



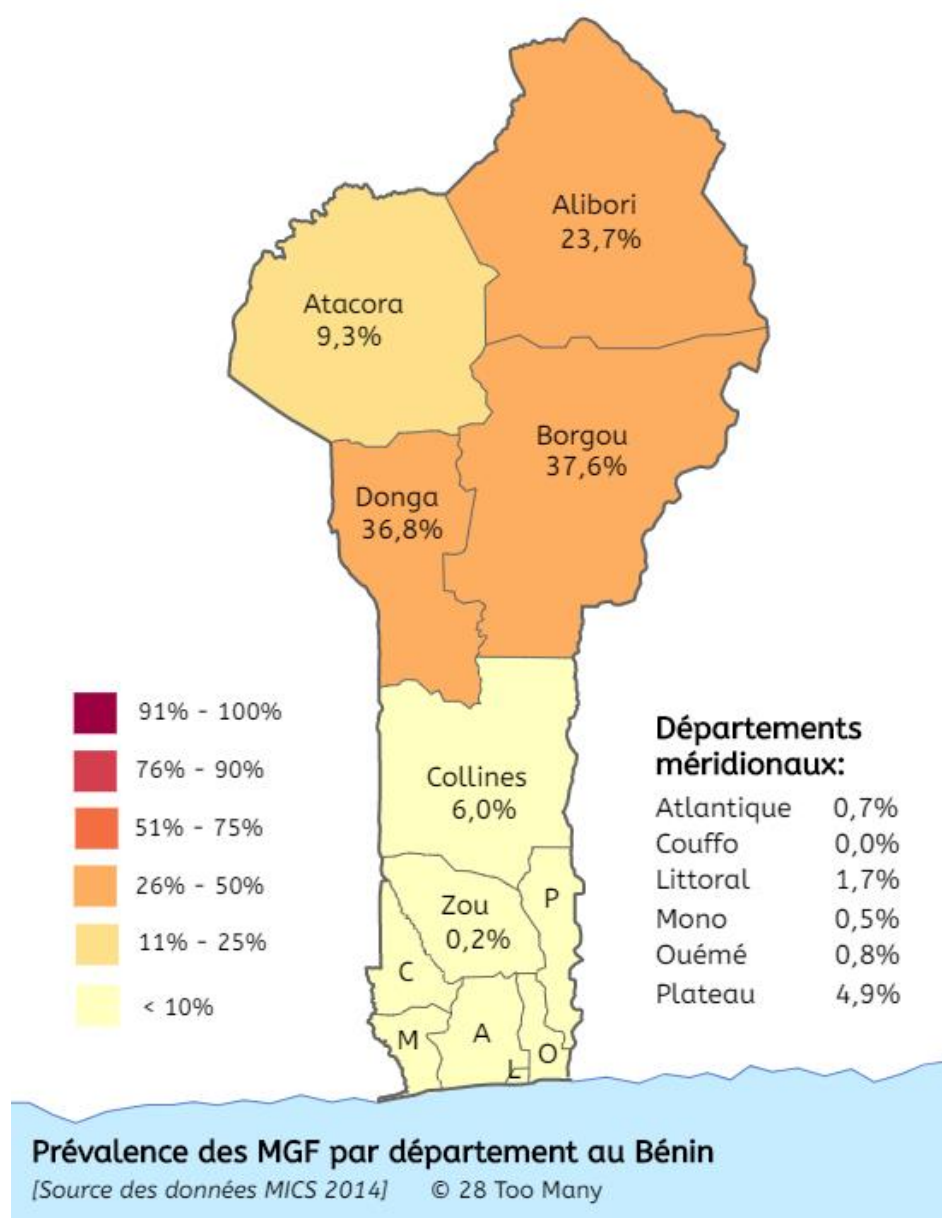
Ratio de mortalité maternelle : 397 décès pour 100 000 naissances vivantes (2017)



Taux d'alphabétisation : 42,4% de la population totale âgée de 15 ans et plus peut lire et/ou écrire

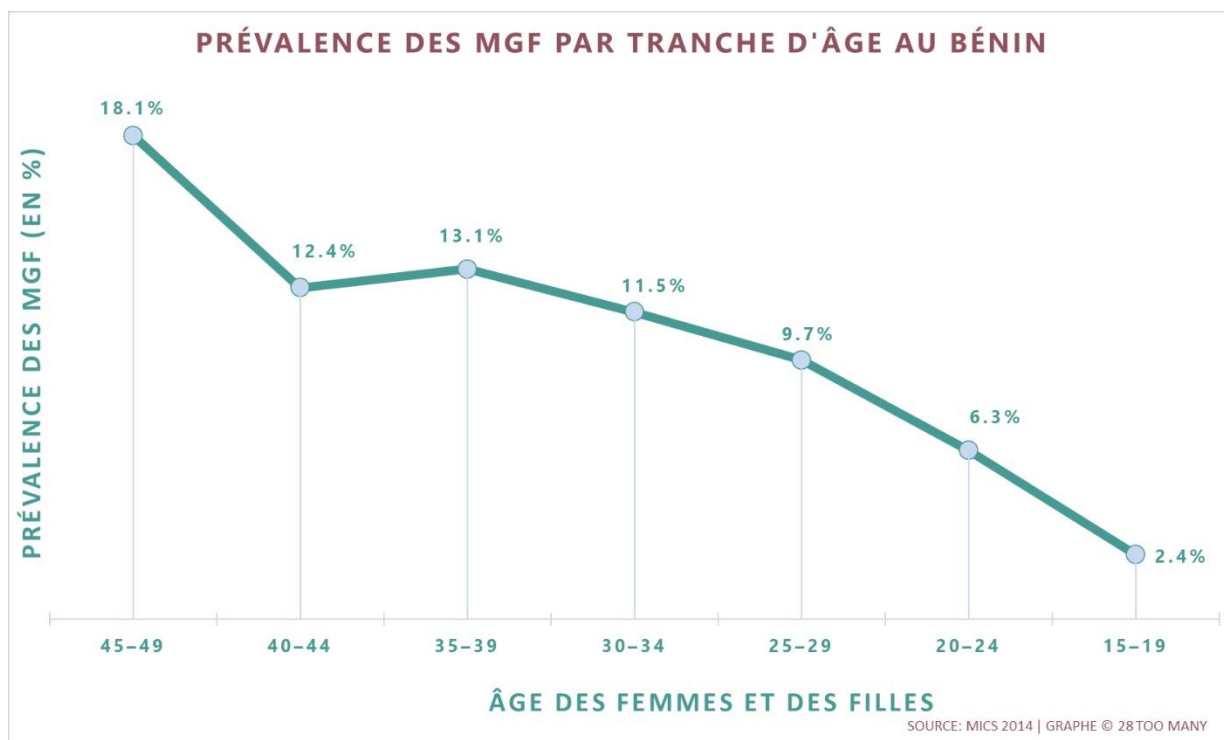
Prévalence des MGF/E

Les départements du Bénin présentant les plus hautes prévalences de MGF/E se situent dans le nord : Borgou (37,6%), Alibori (23,7%) et Donga (36,8%). Il existe une différence significative entre ces départements et le reste du Bénin : tous les autres départements présentent une prévalence inférieure à 10% ; cinq de ces départements (Atlantique, Coffou, Mono, Ouémé et Zou) affichent une prévalence des MGF/E inférieure à 1%. Le département avec la prévalence la plus faible est Couffo, où aucun cas de MGF/E n'a été enregistré. Elle est légèrement plus répandue chez les femmes vivant en milieu rural (13,1%) que chez celles vivant en milieu urbain (5,2%).



Les MGF/E semblent plus pratiquées chez les musulmans (27%) que chez les croyants d'autres religions, et l'étendue de la pratique varie considérablement d'un groupe ethnique à l'autre : l'on note une prévalence de plus de 40% chez les Bariba et les Peuhls, ainsi qu'une prévalence de moins de 1% chez les Adja et les Fon². Seuls 4,5% des femmes et 6,2% des hommes (âgés de 15 à 49 ans) ayant entendu parler des MGF/E pensent que cette pratique est exigée par la religion³.

Tendances de la prévalence des MGF/E



Entre 2006 et 2011/12, la prévalence globale chez les femmes âgées de 15 à 49 ans est passée de 12,9% à 7,3%. En 2014, la prévalence a été enregistrée à 9,2%⁴. En raison de fluctuations statistiques, en revanche, la plus récente mesure de prévalence ne semble pas refléter une vraie augmentation.

Toutefois, en raison du large éventail de tranches d'âge des femmes incluses dans les études EDS et MICS, la prévalence globale à elle seule peut ne pas refléter pleinement les progrès réalisés au cours des dernières années. La ventilation des données par groupe d'âge les plus récentes montre une prévalence de 18,1% chez les femmes âgées de 45 à 49 ans, mais aussi un recul à 2,4% pour le groupe d'âge le plus jeune. Bien que l'excision après l'âge de 15 ans reste toujours une éventualité pour une petite proportion de femmes, les données suggèrent une nette tendance à la baisse des prévalences chez les femmes plus jeunes⁵.

MGF/E transfrontalières

Dans certains pays où les MGF/E sont devenues illégales, la pratique a été poussée à la clandestinité et a franchi les frontières pour éviter les poursuites judiciaires. D'après les médias, des familles béninoises continueraient de traverser les frontières pour faire exciser leurs filles ; le Burkina Faso, le Niger, le Nigéria et le Togo sont tous cités comme de possibles destinations. De l'avis d'un militant local dans le nord-est de la ville frontalière de Ségbana, par exemple, des individus provenant des fermes locales « traversent régulièrement la frontière pour une excision au Nigeria »⁶.

MGF/E médicalisées

La médicalisation des MGF/E ne semble pas significative au Bénin, selon les données disponibles: seules 0,2% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont déclaré avoir été excisées par un professionnel de santé⁷.

Législation

La première – et principale – loi interdisant les MGF/E est **la loi n° 2003-03 portant répression de la pratique des mutilations génitales féminines en République du Bénin**, promulguée le 3 mars 2003⁸. Elle fut renforcée par des lois ultérieures :

- **La loi n° 2011-26 portant prévention et répression des violences faites aux femmes⁹**– cette loi a une application plus large, puisque **l'article 2** interdit « tous actes de violences dirigés contre le sexe féminin et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques » et fait spécifiquement référence aux MGF/E dans le cadre de la loi principale 2003-03.
- **La loi n° 2015-08 portant Code de l'enfant en République du Bénin¹⁰**– **section IX, articles 185–188** fait explicitement référence aux MGF pratiquées sur les enfants.

Toutefois, rien ne semble indiquer que des cas de MGF fassent l'objet de poursuites en vertu de ces lois.

Action pour mettre fin aux MGF

Les faits suggèrent qu'il y a eu des progrès vers l'élimination des MGF/E au Bénin grâce à des projets de terrain locaux ainsi qu'à des programmes de lutte contre les MGF/E financés par des sources internationales. Les services gouvernementaux ont précédemment soutenu les campagnes d'information d'organisations non gouvernementales (ONG) dans le cadre des efforts en cours pour mettre fin à cette pratique.

L'introduction de la législation et de l'adoption de sanctions pénales en 2003 ainsi qu'une vague de répression contre les mouvements transfrontaliers ont été considérées comme des messages forts. Toutefois, de récents rapports suggèrent que la pratique pourrait avoir basculé dans la clandestinité et que d'anciennes exciseuses aient repris leur travail. Des filles seraient encore emmenées à l'étranger pour subir une MGF/E (ce qui n'est pas spécifiquement visé par les lois actuelles)¹¹.

Références

- 1 - ('EDS'): Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) et ICF International (2013) *Enquête Démographique et de Santé du Bénin 2011–2012*, pp.332, 333, 337, 340. Calverton, Maryland, USA: INSAE et ICF International. Disponible sur : <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR270/FR270.pdf> (consulté le 1er mai 2017).
- ('MICS'): Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE) (2015) *Enquête par grappes à indicateurs multiples 2014, Rapport final*. Cotonou, Bénin : Institut national de la statistique et de l'analyse économique. Disponible sur : https://mics-surveys-prod.s3.amazonaws.com/MICS5/West%20and%20Central%20Africa/Benin/2014/Final/Benin%202014%20MICS%20FR_French.pdf (consulté le 8 juin 2021).
- United Nations Development Programme (2019) *Human Development Reports*. Disponible sur : <http://hdr.undp.org/sites/default/files/Country-Profiles/BEN.pdf>.
- Equal Measures 2030 (2019) *Harnessing the Power of Data for Gender Equality: Introducing the 2019 EM2030 SDG Gender Index*, pp.12–13. Disponible sur : www.data.em2030.org/2019-global-report.
- Country Meters (2021) *Benin*, 8 Juin 2021. Disponible sur <http://countrymeters.info/en/Benin> (consulté le 8 Juin 2021).
- Countdown to 2030. *Benin Country Profile data*. Consulté le 8 juin 2021. Disponible sur : <https://profiles.countdown2030.org/#/ds/BEN>.
- 2 EDS, p.332.
- 3 EDS, p.338.
- 4 MICS, p.292.
- 5 EDS, p.338.
- 6 Richard (2012) 'Pratiques des mutilations génitales féminines : La superstition fait perdurer la fin de l'excision au Bénin', *La Presse du Jour*, 27 June. Disponible sur <http://www.lapressedujour.net/archives/17207>.
- 7 DHS, p.337.
- 8 *Loi n° 2003-03 Portant répression de la pratique des mutilations génitales féminines en République du Bénin*
- 9 *Loi n° 2011-26 Portant prévention et répression des violences faites aux femmes (9 janvier 2012)*
- 10 *Loi n° 2015-08 Portant code de l'enfant en République du Bénin (23 January 2015)*
- 11 Anne Mireille Nzouankeu (2017) 'Cutters turn counsellors to fight female genital mutilation in Benin', *Reuters*, 6 February. Disponible sur : <https://www.reuters.com/article/us-benin-fgm/cutters-turn-counselors-to-fight-female-genital-mutilation-in-benin-idUSKBN15L0JZ>.

UNICEF Statistical Profile on Female Genital Mutilation/Cutting:

UNICEF (2020) *Benin: Statistical Profile on Female Genital Mutilation/Cutting*. Disponible sur : <https://data.unicef.org/resources/fgm-country-profiles/> (consulté le 8 juin 2021).

Image de couverture : Anton Ivanov (2017) *Une belle Béninoise non identifiée en chemise de couleur porte des boucles d'oreilles au marché local. La population béninoise souffre de pauvreté causée par une mauvaise conjoncture économique*. ID Shutterstock 592414133.

Veillez noter que l'utilisation d'une photographie de fille ou de femme dans le présent rapport n'implique pas que celle-ci ait, ou n'ait pas, subi une MGF/E.



© Orchid Project & 28 Too Many 2019

Version .2, 2022

research@orchidproject.org